



Lyon, le 22 décembre 2009

DAME EXCELLENCE/2 Finale de Comité

! TOUT JOUEUR
participant à la compétition
doit IMPERATIVEMENT
avoir réglé **SA LICENCE**
AUPRES DE SON CLUB

Madame,

Votre paire s'est inscrite pour jouer la Finale de Comité du Dame Excellence/2.
Nous vous prions de noter que cette épreuve se déroulera de la manière suivante :

Convocation : **Samedi 9 janvier 2010 à 12h25 et**
Dimanche 10 janvier 2010 à 13h55

Lieu : **B.C. Lyon Armées** - 22 avenue Leclerc - Lyon 7^{ème}
- Tél. : 04 37 37 18 49

Déroulement : 45 paires.
3 séances de 27 donnes avec écrans et donnes préparées.

Horaires :
Samedi : 1^{ère} séance : 12h30 2^{ème} séance : 16h45 (fin prévue à 20h30)
Dimanche : 3^{ème} séance : 14h00 (fin prévue à 17h45)

Arbitre : Sandrine de COSTER - DRIVET – Port. : 06 12 54 92 63

Montant des droits : 66€ par paires payable par chèque à la table.

Nombre de qualifiés : 12 qualifiés
➤ *Le nombre de qualifiés est donné à titre indicatif et peut être modifié.*

Finale de Ligue : Samedi 30 et dimanche 31 janvier 2010 à Vichy.

Il est rappelé que cette épreuve est classée en catégorie 3 (Article 144 du Règlement national des compétitions). Toutes les paires doivent disposer de 2 feuilles de conventions.

En cas de forfait :

- ✓ Prévenir le Comité (04 78 42 10 89) jusqu'à 24h avant le début de la compétition.
- ✓ Prévenir l'**Arbitre** si cela vous arrive le jour même.

Je vous souhaite une bonne compétition dans le meilleur état d'esprit : convivialité, sportivité et respect de l'éthique.

Cordiales et dévouées salutations.

François COMBESURE
Directeur Technique
06 82 36 23 33

Possibilité de petite restauration sur place, au Club.